



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau du Contrôle de Légalité  
sa

**Arrêté préfectoral  
Dotation Spéciale Instituteurs  
Exercice 2022**

Le Préfet de la Savoie  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier des Palmes Académiques

VU les articles L.2334-26 à L.2334-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la circulaire Intérieur NOR/MCT/B/06/00079/C / Finances n° CD-3291 du 21 novembre 2006,  
VU la note d'information du 21 novembre 2022 concernant la répartition de la DSI,

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Une somme de **2 808 €** est attribuée à la commune de Gresy-sur-Isère (73129) au titre de la Dotation Spéciale Instituteurs (DSI) pour l'exercice 2022.

**Article 2** : Cette somme fera l'objet d'un versement unique aux bénéficiaires et l'imputation budgétaire et comptable s'effectuera selon les modalités suivantes :

Libellé de la dotation	Compte à débiter (DDFIP)	Code CDR	Colbert/ Chorus	Compte à créditer (bénéficiaire)
Dotation Spéciale Instituteurs	465.1200000	COL1901000	interfacée	745

**Article 3** : La Secrétaire Générale de la Préfecture et le Directeur Départemental des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4** : En application des dispositions des articles R 414-6, R.421-1, R.421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa notification, notamment via l'application "TELERECOURS citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Chambéry, le  
LE PRÉFET,

**2 8 NOV. 2022**

Préfecture de la Savoie – Château des Ducs de Savoie – BP\*1801  
73018 CHAMBÉRY Cedex  
Tél : 04 79 75 50 00/ Télécopie : 04 79 75 08 27  
Mél : [prefecture@savoie.gouv.fr](mailto:prefecture@savoie.gouv.fr)  
Site internet : [www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr)

Pour le Préfet et par délégation  
La Secrétaire Générale,

Juliette PART